

Lettre d'information n°4 Juin 2026



Edito

Ce numéro devait normalement suivre la réunion de l'AG du 12 mai pour en présenter les points traités et les décisions prises.

Dans l'attente de la désignation des nouveaux représentants des caisses du régime général, l'AG a dû être reportée au 11 septembre prochain. En effet, cette année et après la Msa en 2025, la composition des conseils des organismes du régime général est renouvelée après un mandat de 4 ans.

C'est l'occasion de revenir rapidement sur l'historique de ces renouvellements et de voir comment les modalités ont pu évoluer depuis 1945.

Dans ce cadre, nous vous invitons à découvrir sur le site un article très complet sur l'historique des élections dans les régimes des travailleurs indépendants.

Nous évoquons ensuite un document dont l'intégralité est également sur le site qui propose un panorama des activités et orientations développées par les différents comités régionaux. Cette note nationale montre la grande variété des actions entreprises et pourra également nous servir d'inspiration pour nos travaux.

Quelques infos sur les actualités et les agendas complètent ce numéro.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Passez de belles vacances d'été !



CBHSS
Comité Breton
d'Histoire de la
Sécurité sociale

Nouveaux conseils pour le régime générale



La mise en place des conseils intervient régulièrement depuis 1945 et a connu diverses modalités : élections ou désignations, paritarisme ou majorité des syndicats ouvriers, monopole de présentation ou non...

A l'origine, les élections constituent un symbole fort lié au souhait de démocratie sociale et au contexte de l'époque désireux d'associer le mouvement ouvrier à la gestion sociale et économique du pays. Financé par des cotisations de salariés, le système a vocation à être géré par les intéressés.

Après des désignations provisoires, les 1ères élections organisées en **1947** (sans monopole de présentation des Organisations Syndicales) connaissent une participation élevée — 71,4% — avec une prédominance forte de la Cgt dans les résultats. Des alliances entre la Cftc et le patronat sont cependant conclues dans beaucoup d'organismes.

Les élections sont organisées ensuite en 1950, 1955 puis 1962 avec une participation élevée proche de 70%. Couplé avec une majorité des syndicats ouvriers (les $\frac{3}{4}$ des sièges), ce système dure jusqu'en 1967 et correspond à une gestion des caisses par les CA compétents sur quasiment tous les aspects : immobilier, budget, gestion du personnel...

La réforme de 1967 plus inspirée par une volonté managériale et gestionnaire supprime les élections et impose le paritarisme. Elle fait suite à une 1ère évolution en 1960 ayant confié la gestion du personnel aux directeurs. Les enjeux financiers et l'élargissement vers d'autres populations orientent vers une gouvernance pilotée par l'Etat.

Les élections seront rétablies en 1982 dans le cadre du programme de la gauche. Les élections de 1983 connaissent une participation de 53% dans un climat de relative indifférence. Ce seront les dernières organisées.

Ensuite interviendront plusieurs prolongations des mandats pour arriver à la réforme de 1996 qui rétablit le paritarisme et revient à la désignation par les organisations. La réforme introduit l'intervention du Parlement qui vote chaque année la loi de financement de la sécurité sociale. Le rôle de l'état est confirmé et renforcé.

La réforme de 2004 ne fait que confirmer cette situation en renforçant également le rôle des caisses nationales. Dans la branche maladie les CA deviennent des conseils.

A noter qu'à partir de 2014 les mandats des administrateurs et conseillers passent de 5 à 4 ans.

Dans les autres régimes la situation est différente car les élections perdurent et sont même une caractéristique mise en avant.

A la Msa elles interviennent tous les 5 ans sur une base territoriale avec l'élection de délégués cantonaux dans 3 collèges. Réunis en AG ces délégués élisent leurs représentants dans les CA. Plus de 700 délégués sont ainsi élus en Bretagne formant un maillage territorial important.

A noter cependant qu'en 2025 le taux de participation national en recul de 8% se fixe à 18,05% donnant de l'analyse même des syndicats un signe d'éloignement entre la Msa et ses adhérents.

Les régimes des indépendants ont conservé tout au long de leur évolution un système par élections avec des modalités qui ont varié. L'excellent article de Philippe Lochet, très documenté en fait une reprise complète et est à découvrir sur le site : <https://www.histoire-secu-bretagne.fr/nos-travaux/elections-dans-les-regimes-des-travailleurs-independants/>

Le débat paraît clos aujourd'hui mais, élection ou désignation, la sécurité sociale garde une gouvernance originale associant les partenaires sociaux sous un pilotage très présent de l'état.

Orientations des comités régionaux

Les travaux sur l'histoire de la sécu impliquent le comité national et un réseau de comités régionaux. Ceux-ci participent aux travaux nationaux et mènent leurs propres activités, en liaison avec leurs moyens et le contexte local. De ce fait les projets peuvent être variés.

De manière à soutenir ces travaux une note d'orientation établie au niveau national reprend les activités et orientations des différents CR et permet ainsi d'en découvrir la grande variété et l'originalité.

Cette note sera examinée lors de notre prochaine AG et pourra servir de base de réflexion pour nos propres travaux.

Découvrez cette note sur le site : [20260206-Orientations-et-activites-des-CRHSS.pdf](https://www.histoire-secu-bretagne.fr/20260206-Orientations-et-activites-des-CRHSS.pdf)



Dans vos agendas...

Le 12 décembre se tiendra à Paris, la réunion des président-e-s des comités régionaux.

Actualités du CBHSS

La prochaine assemblée générale aura lieu le 11 septembre à la Cpm d'Ille-et-Vilaine.

L'ordre du jour comportera les points habituels liés au rapport d'activité, au rapport financier et la fixation des cotisations...

Compte tenu du renouvellement intervenu dans les instances du régime général, de nouveaux membres seront accueillis et les instances du CBHSS renouvelées en conséquence.

Naturellement un point sera fait sur les travaux en cours et en perspective. Les documents correspondants seront transmis courant août.

